

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **La Métropole de Lyon affirme son soutien à la diffusion du spectacle vivant dans les territoires**

**La Métropole de Lyon mise sur la culture, facteur d'intégration sociale et d'épanouissement personnel, et développe une politique de soutien à la diffusion du spectacle vivant dans les 10 Conférences Territoriales des Maires (CTM) pour un montant total de 1 million d'€.**

Considérant les disparités d'accès au spectacle pour les habitants du territoire, selon les communes dans lesquelles ils résident, ainsi que la richesse du territoire métropolitain en théâtres et saisons culturelles, il a été décidé d'œuvrer à un maillage plus équitable et plus équilibré du territoire. La politique de soutien à la diffusion du spectacle vivant a été pensée à l'échelle des bassins de vie (CTM) afin de partir des spécificités et attentes de chaque territoire et de construire des projets « cousus mains ».

Les objectifs sont les suivants :

- Garantir une équité de moyens entre les territoires
- Permettre aux habitants une proximité avec l'offre de spectacles (danse, théâtre, cirque, musique...)
- Participer à une meilleure répartition de l'offre culturelle dans la Métropole
- Développer les logiques intercommunales

Selon les territoires, ce dispositif a permis de créer de nouveaux événements (Terre de Mystères, 7 à l'ouest...), de déployer des offres existantes sur des communes voisines (Arta Sacra...) ou encore de proposer des projets articulant pratique artistique et diffusion de spectacles (Antropoceno, Jouons aux Portes du Sud...) L'ensemble de ces programmations, issues d'un travail de concertation entre les communes en partenariat avec la Métropole, se veulent accessibles et s'adressent à un public jeune et familial.

#### **Les projets portés par les CTM et soutenus par la Métropole de Lyon**

- CTM Ouest-Nord : la 2<sup>e</sup> édition du festival de cirque contemporain et de magie nouvelle Terre de Mystères et le projet Improvisarium, qui mêle ateliers et spectacles autour du théâtre d'impro, en novembre et décembre 2024
- CTM Plateau Nord : L'Été en scènes, une programmation estivale en plein air à Rillieux la Pape, Caluire et Cuire et Sathonay-Camp (5, 12 et 18 juillet 2024), et le soutien au centre chorégraphique national de Rillieux-la-Pape.
- CTM Les Portes du Sud : le soutien à la saison annuelle de 3 théâtres la Machinerie (Vénissieux), le Polaris (Corbas) et le théâtre Jean-Marais (Saint-Fons) et le projet artistique intercommunal « Jouons aux Portes du Sud » au fil de la saison 2024/2025
- CTM Porte des Alpes : le projet de spectacle participatif Antropoceno dont les restitutions se dérouleront en septembre 2024, la saison culturelle de Pôle en scènes à Bron, et un projet de résidence artistique de territoire sur les 4 communes.
- CTM Rhône Amont : Arta Sacra, le festival vaudais dédié aux arts sacrés, décliné sur les 4 communes du 20 au 28 septembre 2024, et le soutien aux saisons de 2 théâtres : le Toboggan à Décines-Charpieu, et le Centre Culturel Charlie Chaplin à Vaulx-en-Velin

- CTM Val de Saône : le festival pluridisciplinaire Saône en Scènes, du 1<sup>er</sup> au 31 novembre 2024 et le projet de Saison culturelle en Val de Saône
- CTM Val d'Yzeron : la 2<sup>ème</sup> édition du festival 7 à l'Ouest, du 8 novembre au 14 décembre 2024
- CTM Lômes et Coteaux du Rhône : le soutien à la saison annuelle de 5 théâtres La Renaissance et la Maison du Peuple (Oullins-Pierre Bénite), le Sémaphore (Irigny), la Mouche (Saint Genis Laval) et le théâtre de Givors ainsi que 2 projets intercommunaux, un parcours thématique autour de Molière et le volet spectacle du Prix des Lômes, prix littéraire à destination des adolescents.
- CTM de Villeurbanne : un programme annuel composé de différents spectacles et d'actions d'éducation artistique et culturelle
- CTM Lyon : soutien à 4 théâtres > Théâtre Nouvelle Génération, Théâtre de la Croix Rousse, Théâtre des Marronniers, Les Nouvelles subsistances

**Cédric Van Styvendael, Vice-président de la Métropole de Lyon**, en charge des politiques culturelles :  
« Avec ce soutien financier apporté à l'ensemble des territoires, nous réaffirmons que la culture est un axe fort de notre mandat. La culture doit être présente partout, dans les 58 communes de la Métropole de Lyon, elle doit participer à la cohésion sociale et renforcer l'imaginaire commun de notre territoire. »